



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le dix-sept novembre, à 20h, le conseil municipal, dûment convoqué en date du dix novembre 2016, s'est réuni en Mairie de Larajasse sous la présidence de Monsieur Fabrice BOUCHUT, Maire.

Etaient présents : Fabrice BOUCHUT, Claude GOY, Franck GUILLON, Marie Christine PONCET, Jean Michel CALVI, Christine DENIS, Anne Sophie BOUTEILLE, Franck ESSERTEL, Christiane FONT, Karine FONT, Régis GUINAND, Jérôme GUBIEN

Absents :

Excusés : Anne DITCHFIELD, Lionel MILETIC, Geneviève FAYOLLE, Marie Andrée COUTURIER

Pouvoirs : Anne DITCHFIELD à Fabrice BOUCHUT, Lionel MILETIC à Franck ESSERTEL, Geneviève FAYOLLE à Christine DENIS

Secrétaire de séance (L2121-15 CGCT) : Claude GOY

▪ **Approbation du compte-rendu de la séance précédente**

Le compte-rendu de la séance précédente en date du 20 Octobre 2016 est approuvé à l'unanimité.

▪ **Délibérations**

La délibération concernant l'attribution d'une subvention à l'association P'OSER est retirée de l'ordre du jour par manque d'informations suffisantes empêchant le conseil municipal de débattre convenablement.

⇒ ***N° 2016-68 : Indemnité de conseils allouée au comptable du Trésor Public***

Monsieur le Maire rappelle qu'une indemnité de conseil peut être allouée chaque année par le conseil municipal au Trésorier en charge du budget de la commune. Le conseil municipal doit alors se prononcer sur le taux affecté à cette indemnité.

Monsieur le Maire rappelle que cette indemnité est calculée sur une base de la moyenne des dépenses communales des 3 dernières années (hors opérations d'ordre).

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le taux alloué à cette indemnité de conseil pour l'année 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'allouer au profit du Trésorier, un taux d'indemnité de 100% pour l'année 2016.

Adopté comme suit :

Pour : 12

Contre : 1

Abstention : 2

⇒ **N° 2016-69 : Assistance juridique – avenant à la convention – Participation de 1595 € pour l’année 2017**

Monsieur le Maire rappelle que depuis 2001, la commune de Larajasse adhère à la mission assistance juridique du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône. Cette assistance a pour mission d’apporter une expertise juridique dans tous les domaines de l’activité territoriale, de répondre à nos interrogations et de rédiger des modèles d’actes ou des notes juridiques.

L’assistance édite également des notes juridiques et des revues de presse.

Pour l’année 2017, Monsieur le Maire précise que le montant de l’assistance juridique s’élève à 1 595€.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir approuver cette participation pour l’année 2017.

Adopté à l’unanimité.

⇒ **N° 2016-70 : Vente terrain ZA Bel Air – Parcelle C1288 – SCI « TM » - 45 775 € HT**

Monsieur le Maire expose qu’un acquéreur est intéressé par l’achat d’un terrain sur la zone artisanale de Bel Air. Il s’agit de la SCI « TM » qui souhaite acheter la parcelle C1288 d’une superficie de 1 831 m².

Le Conseil Municipal, en séance du 22 mai 2014, avait délibéré sur le prix des terrains de la ZA, les fixant à 25 € hors taxes le mètre carré.

La SCI « TM » souhaite ainsi acheter ce terrain au prix de 45 775 € HT.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l’autoriser à signer la vente de la parcelle C1288, d’une superficie de 1 831 m², au prix de 45 775 € HT, à la SCI « TM ».

Adopté à l’unanimité.

⇒ **N° 2016-71: Composition du conseil communautaire de la communauté issue de la fusion fixée dans le cadre d’un accord local**

Monsieur le Maire présente qu’il a été envisagé de conclure, entre les Communes incluses dans le périmètre de la communauté issue de la fusion de La communauté de communes les Hauts du Lyonnais et la communauté de communes de Chamousset, un accord local, fixant à 35 le nombre de sièges du conseil communautaire de la communauté issue de la fusion, réparti comme suit :

COMMUNES	NOMBRE DE SIEGES	COMMUNES	NOMBRE DE SIEGES
SAINT-MARTIN-EN-HAUT	4	VILLECHENEVE	1
SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE	4	MEYS	1
SAINT-LAURENT-DE -CHAMOUSSET	2	BRULLIOLLES	1
LARAJASSE	2	DUERNE	1
HAUTE-RIVOIRE	2	SOUZY	1
MONTROTTIER	2	GREZIEU-LE-MARCHE	1

SAINTE-FOY-L'ARGENTIERE	2	COISE	1
BRUSSIEU	1	SAINT-CLEMENT-LES-PLACES	1
POMEYS	1	LONGESSAIGNE	1
AVEIZE	1	LA CHAPELLE-SUR-COISE	1
SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE	1	LES HALLES	1
CHAMBOST-LONGESSAIGNE	1	MONTROMANT	1
TOTAL			35

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'approuver le tableau ci-dessus représentant la répartition des sièges des conseillers communautaires de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais.

Adopté comme suit :

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 3

- **Questions diverses**

Plan tourisme, loisirs et paysages : planification sur deux ans

2017 :

- **Maison du randonneur**
 - étude de faisabilité / Choix sur différente option possible / étude architecturale et financière
 - Entretien des circuits de randonnée existant et aménagement / Création de nouveaux circuits (notamment aménagés pour handicapés) / Spécialisation ski de fond / randonnée équestre / VTT / pédestre
- **Signalétique**
 - Panneaux de direction pour les hameaux
 - Panneaux du nom des hameaux à l'entrée de ceux-ci
 - Panneaux d'information sur les circuits (circuit culturel / signalisation producteurs)
 - Panneaux de direction et de localisation dans les bourgs (parking / toilettes publiques / école, pique-nique....)
 - 1 panneau d'information numérique au bourg de Larajasse
 - Panneaux d'information sur les circuits de randonnée
- **Parcs et jardins publics** (en lien avec le conseil municipal des enfants)
 - Réaménager les parcs existants : Gaise et entrée de l'Aubépin (jeux / pique-nique / bancs) et nettoyer le parc villa Mary
 - Aménager d'autres parcs : Villa Mary, jardin école publique, ancienne école à Lamure (jeux / pique-nique / bancs), terrains de jeux de Lamure et l'Aubépin (bancs)
 - Créer un autre parc vers le lotissement des Martinières (jeux / pique-nique / bancs)
 - Relier ces parcs par des cheminements doux (à pieds et vélo)
- **Valorisation de lieux paysagers exceptionnels**
 - Site de St Pierre : pique-nique / toilettes sèches / table d'orientation / valorisation des ruines du château et de la chapelle / travail avec un artiste professionnel pour création d'une œuvre emblématique du lieu et de son histoire
 - Site de St Apollinaire : pique-nique / toilettes sèches / valorisation du Rocher et table d'orientation / travail avec un artiste professionnel pour création d'une œuvre emblématique du lieu et de son histoire
- **Embellir les entrées de village**
 - Planter une haie le long de la départementale en bordure du lotissement des Martinières sur toute sa longueur.
 - Démolir la partie de mur Villa mary en décrochage sur chemin du Minet + construction mur en pierres avec grille en continuité avec l'existant + pose du portail à l'extrémité de ce nouveau mur

2018 :

- **Maison du randonneur**
 - Construction et aménagement de la maison du randonneur à Lamure (ancienne école)
 - Recherche d'un gestionnaire
 - Achat du matériel en location (skis / raquettes / VTT)
 - Plan de communication
 - Plan d'animations

Commission Urbanisme

- Instruction des documents d'urbanisme en cours
- Révision du PLU : l'appel d'offre pour faire appel à un bureau d'études a été lancé auprès de trois entreprises
- Réflexions sur les zones à construire sur la commune

- Echanges autour d'un terrain de football synthétique sur la commune

Commission Jeunesse, Sports et relations aux associations

- Travaux réalisés au Pôle d'animation : les chaises ont toutes été nettoyées, les verrières vont être changées, et un recensement des travaux à réaliser est en cours pour maintenir le bâtiment dans un bon état
- Remerciements de la part de la chorale des chants fleuris concernant le déroulement de leurs dernières représentations

Commission Voirie

- Réflexion en cours pour classer certains chemins ruraux déjà goudronnés en voiries communales

Commission Ecole

- Transport scolaire ; rencontre avec les parents d'élèves des deux écoles, des instituteurs et le DDEN pour évoquer le sujet du problème de transport scolaire. Etude de coûts à réaliser pour bâtir un plan de financement précis.

Commission Tourisme

- Marché de Noël de l'office de tourisme de St Martin en Haut : du 3 au 23 décembre 2016

Informations diverses

- Date de distribution des sacs poubelles
 - Vendredi 06/01/2017, à la mairie de Larajasse de 16h30 à 19h
 - Samedi 14/01/2017, à Lamure, dans l'ancienne école, de 8h à 12h
- Prises de contact avec le GELF pour faire appel à une personne pour des heures de ménage à réaliser dans les bâtiments communaux
- Dates des conseils municipaux de l'année 2017 :
 - 19 janvier
 - 23 février
 - 23 mars
 - 20 avril
 - 18 mai
 - 15 juin
 - 20 juillet
 - 21 septembre
 - 19 octobre
 - 16 novembre
 - 14 décembre

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30
Le prochain Conseil Municipal se tiendra le Jeudi 22 Décembre 2016, à 20h00, en Mairie**